

Quelques jours après, Mr. de Maillebois étant à l'Ordre, me dit en présence de tous Mrs. les Officiers-Généraux: *On répand dans l'Armée, que je vous ai envoyé à dessein, & pour vous faire perdre la Bataille, l'avis que vous étiez tourné; je vous prie de vouloir bien vous expliquer sur une vérité si importante pour ma justification.* Je lui répondis: *Mr. de Puysegur est venu de votre part me dire: Mr. de Maillebois vous mande qu'il n'y a rien de si pressé que de lui envoyer deux Brigades de Cavalerie & deux d'Infanterie, parce qu'il y a de la Cavalerie & de l'Infanterie ennemie qui tournent par l'extrémité du Bois. Comment voulez-vous que je puisse croire que vous soyez capable de m'avoir donné cet avis dans la vûe de me faire perdre la Bataille? Une telle idée s'accorde peu avec la confiance que j'ai mise en vous.*

Tels sont, dans la plus exacte vérité, les discours que j'ai toujours tenus à Mr. de Maillebois, tant en public qu'en particulier. J'ai voulu donner à connoître que je regardois son intention comme honnête & remplie de vérité; mais on ne peut pas supposer que j'aye eu le dessein d'anéantir des faits qui étoient certains, & dont le récit, tel que je viens de le faire, ne peut jamais s'accorder avec ce que Mr. de Maillebois en a dit dans un Mémoire qu'il n'auroit jamais dû publier.

Il voudroit se disculper de cette imprudente démarche, en avançant qu'il tient la conduite d'un homme qui, par sa place, se trouve comptable de ses actions au Roi & au Public; mais il est le seul qui se soit imaginé que la Charge de Maréchal-Général des Logis de l'Armée fut indépendante de celui qui la commande. Tous ceux qui ont rempli cette place avant lui, ont pensé qu'ils devoient traiter avec le Général, dans le plus grand détail, tout ce qui avoit rapport à l'Armée; mais ils ne se sont pas oubliés jusqu'à entretenir des correspondances secrètes & ignorées du Général, & n'ont pas crû devoir rendre compte de ses pensées & de sa conduite. Ce que j'ai rapporté plus haut de Mr. le Maréchal de Puysegur est une preuve de ce point de discipline.

Il n'y a donc rien de plus contraire à l'ordre & au bien du service, que le privilège inconnu jusqu'à présent